

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1910-11

PRESIDENT

M. OVILA S. PERRAULT, directeur-gérant de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltée., 900, rue St Antoine.

1er VICE-PRESIDENT

M. FRED. C. LARIVIERE, quincaillier en gros, de la maison "Larivière Incorporée," 911, rue St-Laurent.

TRESORIER

M. GEORGES GONTHIER, comptable public, financier, de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 17, Côte Place d'Armes.

2ème VICE-PRESIDENT

M. ARMAND CHAPUT, de "L. Chaput, Fils & Cie." 4, rue de Bresoles.

SECRETAIRE

M. FORTUNAT BOURBONNIERE, Avocat, 76, St-Gabriel.

CONSEILLERS

M. Beaudry Narcisse, bijoutier, 287, Ste-Catherine Est.
M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse".
M. Boivin, W. U., marchand de nouveautés, 1er vice-président du Bureau Provincial de l'Ass. des Marchands détailliers du Canada, 335, St-Laurent.
M. Brodeur A. N., de la "Cie Cuddy & Brodeur", 533, Ste-Catherine Est.
M. Daoust Emilien, de la "Librairie Beauchemin, Limitée", 79, St-Jacques.
M. Frigon A. P., financier, de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 17, Côte de la Place d'Armes.
M. Gareau J. O., marchand de nouveautés, 1984, St-Laurent.
M. Granger Alph. A., de "Granger Frères", 43, Notre-Dame Ouest.
M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.
M. Hardy A. H., de "Greenshields, Ltée.", 17, Carré Victoria.
M. Langlois Mendoza, courtier d'immeubles, 62, St-Jacques.

M. Labelle, Lieut.-Col. A. E., de la maison "O'Glivie Flour Mills Co., Ltd.", Place d'Youville.
M. Laurendeau J. T. R., courtier en mines, Edifice New York Life.
M. Lavallée A. S., marchand de chaussures, 101, St-Laurent.
M. Lemay Octave, président de la Chambre Syndicale de Construction, 147, Cherrier.
M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232, Ste-Catherine Est.
M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie", marchands de nouveautés en gros, 336, St-Paul.
M. Mullarkey J. P., ent. de chemins de fer, 224, Edifice Coristine.
M. Prud'homme Alexandre, de "A. Prud'homme & Fils, Ltée.", quincailliers en gros, 19, de Bresoles.
M. Renaud Alphonse, de "Renaud, King & Patterson", 736, Ste-Catherine Ouest.
M. Tarte, Les Joseph, président de la Cie de Pub. de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

Autres membres du Conseil ex-officio

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M.P.P., marchand de bois, 2395, St-Laurent.
M. H. Laporte, de "Laporte, Martin & Cie", 564, St-Pierre.
M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, dir. de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 231, Notre-Dame Est.
Hon. Alph. Desjardins, Conseiller Privé de Sa Majesté pour le Canada, ancien Ministre fédéral, ch. 26, Edifice Board of Trade.
M. D. Masson, ancien négociant, ch. 21, 107, St-Jacques.

M. L. E. Geoffrion, Commissaire du Havre de Montréal, associé de la maison "L. Chaput, Fils & Cie", 4, de Bresoles.
M. H. A. Braut, ancien négociant, 35, St-Jacques.
M. C. H. Catell, Président de la "C. H. Catell Manufacturing Co., Ltd.", Commandeur de la Couronne d'Italie, 25 et 27, William.
M. Isaie Préfontaine, Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec et Président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 107, St-Jacques.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Boivin, ancien fab. de chaussures, 284, St-Laurent.
Hon. J. D. Rolland, C. L., manufacturier de papier, 14, St-Vincent.
M. A. Racine, de Alphonse Racine & Cie, marchands en gros de nouveautés, 340, St-Paul.

M. Ubalde Garand, courtier, 116, St-Jacques.
M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 52, St-Laurent.
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212, St-Laurent.
M. Joseph Fortier, fab. papeter, 210, Notre-Dame Ouest.

AUDITEURS. — MM. Henri Beaugard, 70, St-Jacques; J. W. Michaud, 205, St-Jacques.

COMMISSIONS POUR 1910-11

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. Isaie Préfontaine, président; C. H. Catell, T. Charpentier, Ludger Gravel, H. Laporte, W. U. Boivin, J. O. Labrecque, J. T. Marchand.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — MM. D. Parizeau, président; Pierre Bernard, Arthur Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. A. Côté, Hon. J. D. Rolland, L. J. Tarte, Rodolphe Tourville.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. Z. Lomog, président; W. Champagne, A. Chaput, J. A. Doré, J. A. Fortier, A. A. Labrecque, Chs. Langlois, J. A. Vaillancourt.

BULLETIN. — MM. Joseph Contant, président; E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; A. J. de Bruy, Joseph Fortier, H. Godin, A. A. Granger, L. J. Loranger, Eugène Tarte, F. Bourbonnière.

COMPTABILITE. — MM. A. P. Frigon, président; Alfred Cinqmars, P. H. Dufresne, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, Chs. Edouard Gravel, J. M. Marotte, Henri Viau.

CUIRS ET PEAUX. — MM. J. Daoust, président; F. B. Drouin, R. Claude, O. P. de Montigny, Paul Galibert, L. E. Gauthier, Ludger Gravel, S. D. Joubert, Alfred Lambert, J. B. A. Lanctôt, A. S. Lavallée.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, président; Hector Barsalou, C. H. Catell, E. Daoust, G. Deserres, C. Dufresne, Geo. Esplin, Joseph Fortier, A. E. Labelle, J. R. Laurendeau, A. Machéras, J. T. Marchand, Oscar Mathieu.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Armand Chaput, président; C. H. Catell, J. A. Doré, J. J. Duffy, L. O. D'Argencourt, A. Dumont, J. Ethier, Nap. Gendreau, Alex. Orsail, J. B. Thiessen.

EXPOSITIONS ET MUSEES. — MM. G. Boivin, président; Arthur Berthiaume, A. N. Brodeur, C. H. Catell, A. H. Hardy, A. E. Labelle, L. A. Lapointe, Mendoza Langlois, Alex. Michaud, Louis Perron, L. J. Tarte.

FERS ET METAUX. — MM. A. Prud'homme, président; O. Dubois, Ludger Gravel, J. W. Harris, Alfred Jeannotte, I. L. Lafleur, Fred. C. Larivière, W. Lauriault, Athur Léger, R. Prieur, L. J. A. Surveyer.

FINANCES. — MM. D. Masson, président; Armand Chaput, Joseph Fortier, U. Garand, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, J. B. A. Lanctôt, Fred. C. Larivière, Isaie Préfontaine, A. V. Roy, L. J. A. Surveyer.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. Geo. Gonthier, président; C. H. Catell, Armand Chaput, Joseph Contant, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, C. P.; L. E. Geoffrion, L. E. Gauthier, H. Laporte, D. Masson.

LEGISLATION. — Hon. Alph. Desjardins, C. P., président; Hon. Sénateur F. L. Bédard, les Hon. T. Berthiaume et N. Péroudeau, membres du Conseil Législatif; MM. Fred. C. Larivière, 1er vice-président; les ex-présidents Joseph Contant, C. H. Catell et Isaie Préfontaine, MM. J. A. Beaudry, W. U. Boivin, Edmond Brossard, A. S. Lavallée, L. J. Loranger et F. Bourbonnière.

MINES, BOIS ET FORETS. — MM. J. T. Marchand, président; T. Charpentier, Albert Hudon, A. A. Larocque, J. R. Laurendeau, Octave Lemay, D. Parizeau, Alph. Renaud, Rodolphe Tourville.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. A. J. Laurence, président; Joseph Contant, Arthur Décaray, J. G. A. Filion, W. A. Huguenin, S. Lachance, Henri Lanctôt, Paul J. Ledac.

RECEPTION. — MM. Ovila S. Perrault, président; Armand Chaput, Fred. C. Larivière, Joseph Fortier, Arthur Berthiaume, N. Beaudry, A. N. Brodeur, C. H. Catell, J. T. Marchand, D. Masson, J. R. Laurendeau, L. J. Tarte.

TRANSPORTS, TELEGRAPHES ET TELEPHONES. — MM. C. H. Catell, président; Hon. Alph. Desjardins, C. P.; Geo. B. Frosser, L. E. Geoffrion, J. O. Gareau, A. A. Granger, Armand Lalonde, A. E. Lalonde, Fred. C. Larivière, Octave Lemay, D. Masson, D. McDonald, J. P. Mullarkey, Isaie Préfontaine.

VINS ET LIQUEURS. — J. M. Wilson, président; H. G. Bisson, Armand Chaput, J. A. Christin, J. Ethier, Albert Hudon, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal. Sir Lomer Gouin.
S. Beaudin, C. R. A. Kleczkowski, Mm. plénié.

MEMBRES A VIE

MM. Ovila S. Perrault, Fred. C. Larivière, C. H. Catell, Isaie Préfontaine, Joseph Fortier, U. Garand, Arthur C. Larivière, F. D. Shallow et Fortunat Bourbonnière.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

Président: M. Octave Lemay, 147, Cherrier; 1er Vice-Président: M. N. Siméon, 583, Notre-Dame Ouest; 2e Vice-Président: M. L. Z. Gauthier, 180, St-Jacques; Trésorier: M. J. B. Dagenais, 977, St-Jacques; Secrétaire: M. J. E. C. Daoust 180, St-Jacques.

DIRECTEURS

MM. T. Charpentier, 157, Papineau; L. Z. Mathieu, 471, St-Antoine; J. B. Gratton, 494, Sherbrooke Est; Louis Perron, 17, Côte Place d'Armes; N. T. Gagnon, 26, Board of Trade; Wilfrid David, 55, Bonsecours; Alph. Champagne, 619, St-Hubert.

OSCAR LOISELLE & CIE, Marchands-Tailleurs

128, RUE ST-DENIS

Tel. Bell, Est 5887

Entre Dorchester et Ste-Catherine



Notre assortiment de marchandises pour Hommes et Dames est au complet.

Paletots de demi-saison, Habits Pesants et Légers.

COSTUMES de DAMES Une Spécialité

Tweeds à Habits.
Draps à paletots.

Patrons de Vestes
et Pantalons : :
UN GRAND CHOIX.

La coupe est garantie et les prix sont très modérés.

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

Il s'en vend plus que
toutes les autres
marques réunies.

Sommaire des Lois de Concession

DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

Dans les sections paires (excepté les Nos 8 et 26) et non réservés des terres du Dominion dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, tout chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans peut prendre en concession un quart de section d'environ 64 h. (160 acres).

La demande d'enregistrement doit être faite par le demandeur en personne, à une agence ou sous-agence des terres du district où la concession est située. L'enregistrement par procuration peut être fait à une agence sous certaines conditions, par le père, la mère, la fille, le frère, la sœur d'un concessionnaire devant venir s'établir.

Le concessionnaire doit se conformer à l'une des règles suivantes du "homestead":

1o Résider et cultiver au moins six mois par année pendant trois ans;

2o Il peut satisfaire aux lois de la résidence en cultivant et vivant sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres dans le voisinage de sa concession. Une propriété en association ne peut se rapporter à cette clause;

3o Il peut aussi satisfaire aux lois de résidence en vivant avec son père (ou sa mère en cas du décès du père) si ceux-ci résident en permanence sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres sur concession enregistrée par eux dans le voisinage ou sur celle de leur fils.

Le mot "voisinage" dans les deux paragraphes précédents indique une distance n'excédant pas neuf milles en ligne droite, non compris l'espace réservé pour les routes.

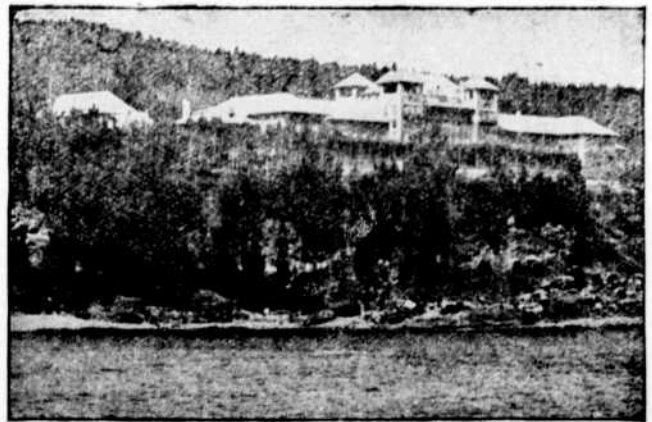
Un concessionnaire voulant satisfaire aux lois de résidence en vivant avec ses parents ou en cultivant une propriété personnelle doit en informer l'agent du district.

Six mois de préavis écrit sont exigés par le Commissaire des Terres à Ottawa pour l'obtention des titres de propriété.

W. W. CORY, Député Ministre de l'Intérieur.

Compagnie de Navigation

RICHELIEU & ONTARIO



MANOIR RICHELIEU, MALBAIE

" NIAGARA A LA MER "

Toronto, par le Lac Ontario, les Mille-Iles et les rapides du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, de là à Québec, Malbaie, Tadoussac, la rivière Saguenay jusqu'à Chicoutimi.

MONTREAL - TORONTO - HAMILTON

Par la baie de Quinté et les Mille-Iles

JOS. F. DOLAN,

Agent des passagers,

182, rue St-Jacques,

THOS. HENRY,

Gérant du Trafic

Montreal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

11e ANNÉE

Montréal, Février 1910

No 2

Directeur : FORTUNAT FOURBONNIERE.

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 1.30 à 5 heures p.m.

SOMMAIRE :

	PAGES
1o Discours de M. Isaïe Préfontaine, président sortant de charge, le 10 février, 1910.	12
2o Discours-Programme de M. Ovide S. Perrault, président élu pour cette année.	16
3o Rapport sommaire de l'Assemblée Générale Annuelle du 10 février 1910.	18
4o Le Barrage du St-Laurent—Rapport de M. C. H. Catelli, délégué de notre Chambre à Toronto.	20
5o Petit Courrier.	21
6o Admission de Nouveaux Membres.	21

DISCOURS DE M. ISAÏE PRÉFONTAINE, PRÉSIDENT SORTANT DE CHARGE.

Messieurs les Membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Il convient avant de laisser le fauteuil présidentiel à mon successeur que je fasse un résumé des travaux accomplis durant les deux années que j'ai eu l'honneur de présider aux délibérations de votre Chambre.

Avant de commencer l'énumération de quelques-uns des nombreux travaux qui ont attiré votre attention durant cette période, permettez-moi de vous féliciter du choix du président, des officiers et des membres du conseil que vous avez nommés pour l'année 1910; ils sauront, j'en suis certain, tenir haut et ferme le drapeau des idées qui ont animé nos prédécesseurs et continueront avec succès l'œuvre éminemment nationale de notre Chambre.

Mon intention n'est pas de vous analyser tous les travaux accomplis par notre Chambre durant ces deux années, je ne pourrai le faire et laisser au Président entrant en charge le temps de vous faire connaître son programme.

Je vous signalerai seulement les principales questions, qui ont attiré notre attention et au premier rang je placerai la fondation de la **FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**.

N'y aurait-il que cette fondation que nous aurions droit de nous réjouir des résultats obtenus durant ces deux années? Plusieurs de nos anciens présidents avaient projeté de faire réunir dans un même faisceau les forces et les éléments des différentes Chambres de Commerce de cette Province.

Dans le cours de l'année dernière, nous avons eu l'honneur de recevoir des délégués des Chambres-sœurs de tous les districts de cette Province qui ont délibéré de la manière la plus sérieuse et la plus fructueuse sur un grand nombre de questions importantes pour les classes commerciales. Ils ont jeté les bases d'une constitution de fédération dont nous attendons d'un jour à l'autre la reconnaissance civile de notre parlement fédéral. Cette institu-



M. ISAÏE PRÉFONTAINE, PRÉSIDENT SORTANT DE CHARGE.

tion est destinée à rendre d'immenses services au commerce en lui permettant de réunir ensemble les commerçants des différentes Chambres-sœurs de la Province et de renseigner, mieux que tous autres corps, les autorités Canadiennes ou étrangères sur les besoins généraux ou locaux de la Province, et par ce fait, d'aider dans une plus grande mesure l'expansion de notre commerce.

Messieurs, je vous dois le grand honneur d'avoir été choisi premier Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec. Cet honneur

revenait à la Chambre de Commerce du District de Montréal; il lui était dû à cause de son influence et de la position qu'elle avait prise pour sa fondation. Je connaissais toute l'importance que vous attachiez à la réussite de ce projet; aussi ai-je mis à profit toutes vos bonnes volontés pour en assurer le plein succès. C'est maintenant un fait accompli, c'est votre œuvre. Comme toute fondation nouvelle, elle aura ses difficultés. Ayant vu à sa fondation, je suis certain que vous verrez à son succès pour qu'elle puisse rendre à la Province, je dirai à la nation, les services qu'on en attend.

RELATIONS AVEC LES AUTRES PROVINCES ET L'ETRANGER.

Nous avons eu l'avantage de nouer des relations plus intimes avec les classes commerciales des autres provinces de ce pays et avec l'étranger. Nous avons reçu avec le plus grand intérêt des délégués de la cité de Winnipeg en vue de l'organisation d'une exposition universelle en 1912.

Nous avons reçu une autre délégation du bureau de direction de la Compagnie Nationale Canadienne d'Exposition de Toronto que nous sommes allés ensuite visiter et où nous avons été l'objet d'une hospitalité royale.

Il nous a aussi été donné de recevoir le Président de la Chambre de Commerce de Lyon. Sa réputation d'homme d'affaires de grande valeur avait devancé son arrivée chez nous. Nous nous sommes empressés de le recevoir d'une manière digne de sa personnalité et de lui faire connaître notre ville. Ayant accepté notre invitation de se joindre aux délégués de notre Chambre à Toronto, il a bénéficié comme nous de la généreuse hospitalité de nos voisins.

Votre Président, au cours de son récent voyage en Europe, a été l'objet de beaucoup d'amabilités de la part de Chambres-sœurs, dont quelques-unes lui ont fourni l'occasion de parler de la possibilité des relations commerciales avec notre pays. Il a été heureux de contribuer à rendre plus intimes ces bons rapports, espérant qu'en outre de leur côté agréable, ils serviront avec le nouveau traité Franco-Canadien à nous faire connaître et à nous faciliter de nouveaux débouchés.

COMMERCE.

En réponse aux questions qu'avait bien voulu nous faire le Département Canadien du Commerce, nous avons fait un travail élaboré qui a été approuvé par la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec dans les séances du congrès tenu à Montréal les 14 et 15 avril dernier. Nous recommandions, entre autres choses, la création d'une commission permanente du commerce, analogue dans ses attributions à celle de la Commission des Chemins de Fer, avec pouvoir de nommer des missions ou délégations de commerçants d'élite pour étudier les

divers marchés des pays étrangers. Ce projet a depuis rencontré l'adhésion de plusieurs autres corps publics.

La Chambre s'est également intéressée à une question d'une très grande importance pour faciliter le développement du commerce extérieur, je veux parler des colis postaux. Nous avons signalé l'irrégularité des charges entre les différentes colonies de l'Empire, et l'avantage qu'il y aurait en adoptant un tarif réduit, tout en étant uniforme.

LEGISLATION.

Pour favoriser les relations commerciales d'un océan à l'autre nous avons suggéré la création d'un code canadien de commerce qui faciliterait la connaissance des lois commerciales et industrielles en pourvoyant entre autres matières à une loi de faillite uniforme pour le Canada. Nous avons de plus recommandé l'adoption de mesures ayant pour objet la conclusion de conventions interprovinciales afin d'aider dans les autres provinces l'exécution des jugements et obtenir la reconnaissance des actes et autres procédures passés dans notre Province.

Nous sommes fiers de porter à votre connaissance que la Commission des Chemins de Fer du Canada nous a donné une forme de lettre de voiture équitable, tant pour les exportateurs et les consignataires de marchandises que pour nos grandes compagnies voituriers.

Nous avons raison de croire qu'en matière de transport par eau, le parlement va bientôt faire droit à nos justes représentations et rendre nulles toutes les clauses par lesquelles les compagnies de navigation stipulent une immunité presque complète de leurs responsabilités par rapport aux marchandises avariées, de manière à nous mettre en état de soutenir la concurrence des autres pays qui n'ont pas à se protéger contre ces éventualités.

En matière d'assurance, nous avons cru devoir affirmer le droit de nos maisons de commerce de maintenir leur liberté d'obtenir et de placer leurs assurances sur le feu, pour le montant, aux conditions et taux qu'elles jugeront essentiels à la protection de leurs intérêts.

Le succès obtenu par notre Chambre pour la réduction du coût de la livraison des lettres dans la ville est connu et apprécié de tous. Notre Chambre en avril 1907, et ensuite en janvier 1908 s'adressait au Ministre des Postes pour que le taux des lettres soit réduit à un centin pour les villes et aujourd'hui vous pouvez bénéficier de cette réduction fort appréciable pour nos maisons de commerce.

Dans le domaine provincial, notre Chambre peut également être fière des résultats obtenus, particulièrement pour ce qui concerne le traitement des commis-voyageurs, qui a été reconnu privilégié comme celui des commis à l'intérieur de nos maisons de commerce.

Nous avons suggéré d'autres mesures, entre autres, celles tendant à augmenter le crédit public de nos municipalités par une comptabilité plus uniforme et plus moderne.

CANAUX.

La chambre, convaincue de l'importance du canal de la Baie Georgienne pour le commerce de Montréal, a cru devoir insister, autant que possible auprès des autorités pour hâter le creusement de ce canal. Notre Chambre depuis 1896 s'est occupée très souvent de cette question et il est à craindre que si l'on ne se hâte, nous ne soyons pris au dépourvu et que le Canada soit privé des avantages qui résulteraient d'un trafic aussi considérable. Quand ces vastes et fertiles terrains de l'Ouest seront en pleine production et offriront à l'exportation les centaines de mille minots de blé qu'on en attend, alors la position prise par notre Chambre autant que la sagesse de ses prévisions seront appréciées à leur juste valeur. Inutile de vous donner plus amples détails. Vous avez tous à la mémoire la très intéressante conférence de M. Poupard, ancien député de Pontiac, suivie des remarques de l'hon. sénateur Casgrain et de M. Gobeil, ancien député-ministre des Travaux Publics.

Autant la Chambre s'est montrée sympathique au creusement du canal de la Baie Georgienne, autant elle s'est montrée opposée au projet de certaines compagnies, des États-Unis d'abord, et ensuite canadiennes de nom, pour barrer les eaux du St-Laurent. Tenant compte de la grande importance du trafic par eau, la Chambre verrait à regret les autorités abandonner une partie de ce qui constitue notre richesse nationale, nos pouvoirs d'eau.

Notre Chambre a également étudié la nécessité qu'il y aurait pour le commerce de creuser le Canal Welland et s'est déclarée opposée à ce projet, à cause du coût énorme qu'entraîneraient ces travaux et de leurs conséquences, qui serviraient ensuite plutôt à favoriser nos voisins, les États-Unis, qu'à faciliter le développement du commerce canadien, et nous croyons que le coût de ces travaux, pour être faits d'une manière pratique, serait disproportionné au bénéfice que nous pourrions en retirer.

PORT DE MONTREAL ET LE CHENAL DU ST-LAURENT.

Notre Chambre, comme par le passé, a suivi avec un soin jaloux les progrès faits pour les améliorations du port de Montréal. Elle a constaté combien nos commisaires du Havre ont contribué largement au développement de notre port, qui sera bientôt l'un des ports les mieux outillés de l'univers, si le public commerçant et les autorités fédérales leur donnent tout le concours et l'aide dont ils ont besoin. Nous sommes fiers de signaler que les revenus de notre port, à la suite de ces améliorations ont augmenté dans une proportion considérable et nous laissent entrevoir la quantité énorme de trafic que nous aurions, si notre port national était complètement outillé.

En vue de l'augmentation de ce trafic et à la suite de

demandes faites depuis plusieurs années par notre Chambre, nos gouvernants ont décidé de creuser le chenal du St-Laurent à 35 pieds. Votre Président a eu l'occasion de vous communiquer cette décision dans le rapport qu'il avait l'honneur de vous soumettre à la suite de l'inspection du chenal du St-Laurent sur l'invitation de l'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine, en compagnie de représentants des autres corps de commerce. Je vous énumérerais les travaux énormes faits dans le but de favoriser la navigation océanique.

Le creusement du chenal à cette profondeur étant fait, les améliorations du port complétées, et le canal de la Baie Georgienne terminé, vous aurez raison d'être fiers des suggestions et des démarches faites par notre Chambre pour obtenir ces travaux, et notre port aura un outillage et des facilités de communications qui ne seront inférieurs à ceux de nul autre port océanique.

RACCORDEMENT DU GRAND TRONC PACIFIQUE AVEC MONTREAL.

La Chambre qui connaît par expérience combien il est nécessaire de surveiller ses intérêts, avait, dès 1904, même avant que le tracé du Grand Tronc Pacifique fut complètement arrêté, fait des instances auprès des autorités pour que Montréal soit pourvu d'un embranchement reliant notre ville directement à ce chemin de fer national.

Ce qui s'est passé a démontré la nécessité qu'il y a pour nous d'être vigilants à sauvegarder nos intérêts, puisque depuis cette date nous n'avons cessé de réclamer nos droits et même en 1908, nous organisons une délégation du conseil de ville de Montréal et de chambres-sœurs qui se sont joints à vos représentants pour réclamer des autorités ce que nous croyions nous être dû. Quoique je ne puisse encore vous annoncer la réalisation des travaux désirés, j'espère que notre Chambre continuant ses instances, obtiendra justice une fois de plus pour les commerçants de Montréal, qui devraient être mis sur un pied d'égalité avec ceux des autres centres qui communiquent directement à cette ligne nationale.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Comme par le passé, notre Chambre s'est intéressée aux affaires municipales, et j'ai raison de croire que nous avons contribué considérablement au changement de l'ancienne administration; mais nous n'avons pas voulu, en compagnie d'autres corporations, outrepasser les pouvoirs que nous donne notre charte et entraîner notre Chambre dans des démarches illégales. Du reste, les autres corps ont reconnu la sagesse de notre position, puisqu'ils ont accepté, après coup, notre manière de voir, en laissant aux citoyens la tâche de continuer ce travail. Nous avons respecté l'idée qui a présidé à la fondation de notre Chambre; celle de former une corporation délibérative et non exécutive,

suggérant les moyens les plus propres à amener les modifications désirées, sans prendre une position qui entraînerait la Chambre dans de grandes responsabilités financières.

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES ET L'ECOLE TECHNIQUE.

Je ne saurais terminer ces remarques sans mentionner deux fondations, qui, prises à part, suffiraient, s'il y avait doute chez quelqu'un de nos membres, pour démontrer la prévoyance des hommes dévoués qui mettent à la disposition de notre Chambre, leur temps et leur savoir pour délibérer sur les besoins présents et futurs de notre commerce. Je veux parler de l'école des hautes études commerciales et de l'école technique. J'en appelle à ceux qui en 1893 assistaient aux délibérations de notre Chambre, quand pour la première fois ces questions firent l'objet de sa discussion. N'est-il pas vrai que cette idée a paru, pour un bon nombre dans le public, comme une utopie? Messieurs, cette idée a depuis fait son chemin et voilà que sous la poussée puissante d'un Premier Ministre énergique et prévoyant, elle est devenue un fait accompli. Ces deux monuments qui s'élèvent, l'un sur l'avenue Viger et l'autre sur la rue Sherbrooke ne sont que les avant-coureurs des résultats que produiront les enseignements qui seront donnés dans ces écoles et qui feront de nos jeunes gens des hommes supérieurs, qualifiés pour les hautes positions diplomatiques, commerciales et industrielles.

Les expressions me manquent pour vous remercier, comme je le voudrais, de l'honneur que je vous dois, d'être président d'une de ces corporations, composée de six membres de la Chambre de Commerce, qui a mission de conduire à bien l'une de ces fondations éminemment nationales, puisqu'il s'agit de la formation à donner à la jeunesse d'aujourd'hui qui demain dirigera la nation et la fera d'autant plus grande qu'elle sera mieux préparée. A ceux qui sont animés de l'esprit public, il incombe de mettre l'épaule à la roue, et d'encourager les efforts de ceux qui travaillent à faire produire à ces écoles tous les bienfaits qu'on en attend.

NOUVEAUX MEMBRES.

La classe commerciale n'a pas ménagé son approbation à notre Chambre pour son travail et je suis fier de vous dire que durant les deux dernières années, le nombre de vos membres s'est augmenté de trois cent soixante adhésions nouvelles.

Ce témoignage du public est très flatteur, tant pour la Chambre que pour les membres du Conseil qui n'ont pas craint de sacrifier leurs intérêts personnels et de mettre un temps considérable au service de la Chambre.

S'il est vrai que nous avons eu le plaisir de saluer l'entrée d'un grand nombre de nouveaux membres parmi nous,

nous avons également eu à déplorer la perte de plusieurs de nos membres, au nombre desquels nous remarquons l'un des fondateurs de cette Chambre, M. Jacques Grenier et d'autres membres influents, tels que l'hon. J. Israel Tarte. S'il est encourageant de voir augmenter le nombre de nos membres, il n'en est pas moins pénible de voir ceux qui ont peiné et qui ont contribué avec nous au succès de notre Chambre nous laisser si tôt; je renouvelle aux familles éplorées mes condoléances les plus sincères et je les prie de croire que si ces chers défunts ne sont pas présents parmi nous, leur œuvre reste et qu'elle est appréciée.

IMMEUBLE.

Depuis déjà longtemps, notre Chambre désirait devenir propriétaire d'un immeuble. Qui ne se rappelle les démarches réitérées du regretté M. J. X. Perrault et les conjectures de nos membres, pour atteindre ce résultat? Aujourd'hui, messieurs, ces projets sont des faits accomplis. Nous siégeons dans notre immeuble, sur lequel nous avons payé comptant un montant fort respectable et vous avez en Banque \$3,538.00 pour le deuxième versement, de sorte que calculant pour les deux années à venir sur un succès financier égal à celui des deux dernières années, vous aurez totalement fini de payer votre immeuble, lequel à ce moment par ses loyers ajoutera aux revenus fournis par les contributions de nos membres et mettra notre Chambre dans un état financier des plus enviables.

Messieurs, comme il me faut rendre compte pour tout le temps que j'ai eu l'honneur d'occuper le siège présidentiel, je vous dirai donc que l'administration actuelle a commencé le 12 février 1908. A cette date nous avions un surplus de \$4,264.23; aujourd'hui, deux ans plus tard, nous laissons à notre nouveau Président un surplus de \$17,876.38. Ces chiffres, messieurs, disent plus que tout ce que je pourrais ajouter combien M. Fortier, notre ex-trésorier et M. Masson notre ex-président, et j'espère, notre futur Président du comité des finances, ont été à la hauteur des positions difficiles que vous leur aviez confiées, si bien secondés par notre dévoué secrétaire, M. Bourbonnière, et M. Ludger Gravel, président du comité de propagande; à tous ces messieurs, j'offre les remerciements les plus sincères de notre Chambre.

CONCLUSION.

Pour permettre au Président entrant en charge de développer son programme, j'aurais voulu être plus court dans le compte-rendu des deux années écoulées, cependant je sais ne pas avoir fait justice à tous les travaux sérieux et importants accomplis par notre Chambre durant ce laps de temps. Je ne vous ai donné qu'un résumé incomplet des résultats éclatants qui ont couronné votre dévouement, tant pour la fondation de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, que pour les

nouvelles lois obtenues ou amendées à votre demande, les réductions de tarifs postaux, les améliorations du port de Montréal et du chenal du St-Laurent, et avant tout, vos succès pour les écoles des hautes études commerciales et les écoles techniques et beaucoup d'autres encore, qui ont conquis à notre Chambre un respect encore inconnu et, de la part des autorités, une attention à laquelle nous n'étions pas habitués. Cette nouvelle position, ce nouveau prestige acquis, est le résultat de votre travail d'ensemble, persévérant, dévoué, et éclairé. Aussi, je remercie particulièrement les Vice-Présidents de leur concours, j'offre à notre dévoué Secrétaire mes sincères remerciements pour le zèle qu'il a mis, ainsi que ses aides dans l'exécution de sa charge. Aux anciens Présidents, Vice-Présidents et Trésoriers, je les prie d'accepter mes sentiments de reconnaissance pour avoir fait profiter notre Chambre et moi-même de leur précieuse expérience et d'avoir donné un si bel exemple aux membres, par leur assiduité aux séances de la Chambre et des comités. A ces derniers, ainsi qu'aux membres du Conseil, en même temps que mes remerciements, je leur présente les résultats de leurs travaux qui attestent, plus que je ne pourrais le faire, leur dévouement et leur valeur. Aux journaux qui ont mis à la disposition de la Chambre leur appui généreux pour nous aider dans notre travail et qui nous ont délégué des représentants attentifs à publier exactement nos délibérations, je leur offre, ainsi qu'à ces derniers mes sincères remerciements.

Quant à moi, Messieurs, après avoir présidé à vos délibérations durant deux années, je ne chercherai pas par des paroles, à vous exprimer toute ma gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait et pour la bienveillance et le dévouement que vous avez prodigués à mon égard. Je chercherai plutôt, en rentrant dans les rangs et en travaillant de mon mieux comme soldat, à vous prouver que j'en ai bien compris toute la valeur.

Avant de laisser mon siège et d'inviter mon successeur à prendre la parole pour développer son programme et nous faire connaître les différentes questions que devons étudier, permettez-moi de le féliciter du témoignage de confiance que notre Chambre lui donne, en lui offrant la plus haute place dont elle peut disposer.

Connaissant sa valeur, je sais qu'il sera à la hauteur de la tâche qu'il assume et que la Chambre continuera sa marche progressive et démontrera de plus en plus sa grande utilité.

Il me fait plaisir d'inviter M. O. S. Perrault à prendre charge du fauteuil présidentiel et à nous adresser la parole.

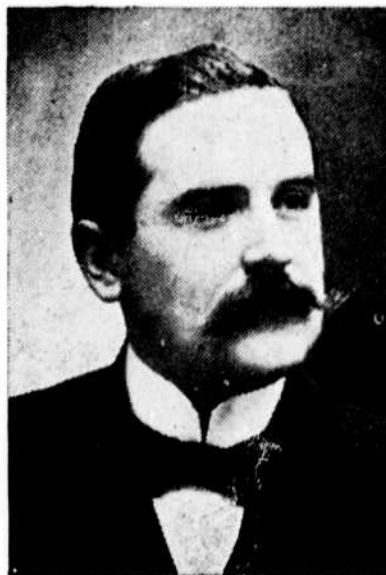
BUREAUX A LOUER.

Deux confortables bureaux à louer dans l'édifice de la Chambre, situés au deuxième étage, chauffés et éclairés.

DISCOURS-PROGRAMME DE M. OVILA S. PERRAULT, PRESIDENT ENTRANT EN CHARGE.

En acceptant la Présidence de cette Chambre, mon premier devoir est de vous exprimer mes remerciements très sincères pour vos bienveillants suffrages, et de vous assurer ma haute appréciation de ce témoignage de confiance. Inutile de vous dissimuler le sentiment de responsabilité dont je ne saurais me défendre en ce moment.

Le rôle important de cette institution qui nous est si chère à tous, le grand prestige qu'elle s'est acquis par les travaux remarquables de ses membres, de ses officiers et de ses présidents, notre désir à tous de la voir marcher de progrès en progrès, stimulera notre zèle et fera prendre à



M. OVILA S. PERRAULT, NOUVEAU PRÉSIDENT.

chacun de nous comme dans le passé, sa large part de travail et de dévouement pour l'œuvre même.

Les succès si satisfaisants obtenus au cours de ces dernières années, tels que nous venons d'en entendre l'intéressant récit, sont dus sans doute à la rare compétence et au dévouement des membres de nos comités et de notre conseil; mais vous me permettrez de rendre un hommage tout spécial à l'habileté et au zèle éclairé de celui qui a présidé aux destinées de cette Chambre, pendant le cours de ces deux dernières années.

Notre admiration et notre reconnaissance lui sont acquises sans réserve, et c'est avec orgueil que nous nous rappellerons les grands services qu'il a rendus à l'œuvre de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, aux intérêts des classes commerciales et à l'avancement du pays.

Je puis compter, je le sais, sur l'appui de sa longue expérience et sur ses connaissances précieuses, qu'il voudra bien mettre comme par le passé, au service de notre Chambre.

Je compte aussi sur la bonne entente des anciens et des nouveaux membres pour continuer l'étude des problèmes qui s'imposent à notre attention.

Je ne vous donnerai pas en ce moment, un programme détaillé de ces questions, d'autant plus que je désire avant tout m'éclairer de vos suggestions à ce sujet.

Je n'en mentionnerai donc que quelques-unes :

ECOLE DE HAUTES ETUDES COMMERCIALES.

La ~~constitution~~ ^{construction} de notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales, sera bientôt terminée. J'ai déjà mentionné tout le mérite qui revient dans cette œuvre à cette Chambre et à son président, M. Préfontaine.

Grâce à la libéralité de Sir Lomer Gouin, nous pouvons dire que nous l'avons construite; nous devons maintenant nous occuper de l'outiller, d'y installer une exposition permanente de nos produits nationaux, d'organiser son fonctionnement et nous intéresser surtout à ce que nos jeunes gens y reçoivent une instruction des plus solides dans les conditions les plus économiques possibles.

Nous comptons sur la bonne volonté déjà si manifestement exprimée du Gouvernement Provincial pour atteindre ce but.

LEGISLATION.

Avec l'appui déjà reçu de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province, nous insisterons pour l'obtention d'un Code de commerce Canadien comprenant entre autres matières le rétablissement d'une loi de faillites uniforme pour tout le Canada.

Nous interviendrons auprès des autorités compétentes comme dans les années passées pour nous opposer à l'octroi de privilèges spéciaux sollicités sous le couvert de projets de loi, relatifs aux sociétés co-opératives, et nous devons veiller à protéger la juste liberté des patrons dans la réglementation des heures de travail de même qu'à la sauvegarde de tous les droits acquis et légitimes des compagnies commerciales conciliables avec le maintien des avantages de la libre concurrence.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Le nombre croissant des affaires commerciales à Montréal, leur développement inévitable dans un avenir prochain, ont occasionné un encombrement des rôles dans nos cours de justice.

Les efforts des autorités judiciaires et politiques de la Province n'ont pu remédier à l'état de choses existant. Ce sera, je crois, le devoir de cette Chambre d'insister auprès des autorités fédérales pour obtenir la nomination immédiate des juges additionnels promise il y a déjà quelques mois.

LEGISLATION FEDERALE.

J'ose espérer que dès avant la fin de la présente session fédérale le bill présenté par l'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine, sur les connaissements canadiens et océaniques, sur le rapport du Comité des Banques et du Commerce, de la Chambre Haute, sera adopté sans autres délais, de manière à garantir aux expéditeurs toute la protection désirable quant aux responsabilités des voituriers par eau, conformément aux désirs formulés et endossés par notre Chambre auprès de la Commission des Chemins de Fer du Canada, et acceptés dans la nouvelle forme des lettres de voiture, en vigueur depuis le premier octobre dernier.

NOTRE COMMERCE ETRANGER.

Notre Chambre qui a toujours recommandé fortement le développement de notre service d'agents commerciaux et de commissaires du commerce, pour la conquête des marchés étrangers, salue avec un grand intérêt la création récente d'un département spécial des affaires extérieures du Canada, et continuera à étudier le mérite des suggestions que les autorités compétentes attendent de nous.

Nous sommes arrivés à une époque importante de notre évolution économique et commerciale, et en attendant la réalisation du projet d'une commission permanente du commerce suggérée par mon distingué prédécesseur dans l'un de ses discours-programmes, nous devons, je crois, continuer l'étude de toutes les mesures susceptibles de rendre de plus en plus étroites nos relations commerciales avec les principaux pays d'Europe, et je me permettrai d'ajouter de plus, avec ceux de l'Amérique du Sud, de la participation plus active du Canada aux grandes expositions des pays étrangers, de l'envoi de délégations de commerçants d'élite dans ces contrées lointaines, mais pleines de richesses, du dépôt d'échantillons de nos principaux produits végétaux, minéraux, etc., etc., dans les musées d'enseignement commercial supérieur et de toutes autres mesures qui pourraient rallier l'approbation de nos chambres-sœurs.

LES TRANSPORTS.

Sur cette question des transports, je ne veux que rappeler aujourd'hui combien de travaux ont été faits par notre Chambre sur la politique de l'amélioration du St-Laurent; du perfectionnement de l'outillage de notre port.

De grands progrès ont été réalisés depuis quelques années, dans notre grande voie de transport fluviale.

La route du St-Laurent a été considérablement améliorée, grâce en grande partie à l'énergie constante de l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la Marine.

Notre port est aujourd'hui le mieux outillé du Canada.

Nous ne devons pas, toutefois, nous arrêter en si bonne voie.

Cette Chambre continuera à demander au Gouvernement Fédéral le parachèvement de l'œuvre si heureusement commencée.

Nous voulons que Montréal soit le premier port, non seulement de ce pays, mais du continent, et nous le voulons libre de toute entrave, si possible.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.

Le projet de construction du canal de la Baie Georgienne occupe plus que jamais l'attention des hommes d'Etat canadiens.

Nous avons à plusieurs reprises recommandé très fortement l'exécution de cette œuvre nationale qui diminuera si considérablement les distances entre les terres productrices de l'Ouest Canadien et les marchés de l'Europe, ainsi que les frais de transport.

L'étude si remarquable de ce projet, que nous a donnée il y a quelques jours, M. W. J. Poupore, contribuera, je n'en doute pas, à stimuler nos efforts auprès du Gouvernement du Canada, pour obtenir l'exécution de ce grand projet dans une date aussi rapprochée que possible.

LE GRAND TRONC PACIFIQUE ET SON RACCORDEMENT A MONTREAL.

Notre nouvelle voie transcontinentale, le Grand-Tronc-Pacifique, avance rapidement. Elle reliera bientôt toutes les parties de ce pays, et nous apportera les richesses de l'Ouest tout en ouvrant de nouveaux territoires dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Il est de la plus haute importance que nous ayons un embranchement aussi direct que possible reliant Montréal à ce chemin de fer.

La Chambre, je n'en ai aucun doute, donnera son attention à cette importante question.

L'extension de nos voies ferrées dans nos régions de colonisation de manière à donner à notre agriculture tout l'essor dont elle a besoin, et qui lui est dû, et à notre commerce sa part dans la distribution des ressources de notre territoire national continuera d'occuper l'attention de notre Chambre.

NOS AFFAIRES MUNICIPALES.

Dans ce domaine, nous espérons que le choix des administrateurs de nos finances civiques de même que celui des autres membres du Conseil de Ville, sera à la hauteur des espérances que nous avons fondées sur eux.

L'encombrement actuel du trafic des voyageurs sur les tramways à certaines heures du jour devrait disparaître par l'extension indispensable des routes requises pour les besoins du service de la population; la distribution du fret par tramway devrait se faire aussi avantageusement à Montréal que dans les autres villes du continent; inutile de vous dire que comme par le passé, nous compterons sur

les suggestions éclairées des journalistes, pour nous faciliter la tâche de mener à bien, l'œuvre nationale que nous poursuivons.

PROPAGANDE ET DINERS-CAUSERIES.

Avec votre concours et celui des amis de la Chambre, nous continuerons ces diners-causeries, qui nous ont été si agréables, et en même temps si utiles, en nous facilitant un échange de vues sur les grands problèmes d'intérêts commerciaux, et en rendant plus intimes nos bons rapports de confraternité.

Avant de reprendre mon siège, laissez-moi vous exprimer l'espoir, qu'à l'exemple de l'administration de mon distingué prédécesseur, le Conseil nouvellement réuni aujourd'hui par le suffrage des membres de cette Chambre, rivalisera d'émulation pour continuer un travail qui nous a mérité l'encouragement du public, et que nous enregistrerons, comme par le passé, un grand nombre d'adhésions nouvelles.

Permettez-moi aussi de vous renouveler l'assurance de ma gratitude et de mon dévouement.

Les bonnes paroles prononcées à mon égard par M. Isaïe Préfontaine en terminant son discours si intéressant, sont dans mon opinion trop flatteuses. Je l'en remercie très sincèrement, et je puis lui promettre une chose, c'est que je donnerai à la Chambre de Commerce et à cette position qu'il a illustrée, toute mon énergie, toute ma bonne volonté et tout mon dévouement.

RAPPORT SOMMAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU JEUDI, 10 FEVRIER 1910.

Présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Etaient présents: MM. Fred. C. Larivière, 1er vice-président; Armand Chaput, 2ème vice-président; Geo. Gonthier, trésorier.

Etaient aussi présents: l'hon. Alph. Desjardins, C. P., MM. Ad. Amyot, J. T. Armand, Trefflé Bastien, F. de Sales Bastien, C. R., J. A. Beaudry, N. Beaudry, Elzéar Bélanger, J. G. H. Bergeron, J. E. Bernier, G. Boivin, W. U. Boivin, Alex. Brillon, C. H. Catelli, Bruno Charbonneau, Oct. Charbonneau, Trefflé Charpentier, A. Clément, J. H. Clément, Joseph Contant, J. D. Couture, A. J. De Bray, de Gaspé Beaubien, O. P. Demontigny, L. C. De Tonnancour, Lambert de Roode, J. E. Deslauriers, Aimé Desrosiers, H. A. Depocas, J. B. Duckett, Jos. Fortier, L. Z. Filion, A. P. Frigon, J. Gaboury, A. Gauthier, Jos. Girard, J. C. Giasson, A. Ghysens, J. A. Godin, Alphonse Granger, J. B. Gratton, Ludger Gravel, T. A. Grothé, A. H. Hardy, J. W. Harris, J. A. H. Hébert, G. Hurtubise, L. E. Jalbert, J. B. Jodoin, A. A. Labrecque, J. B. Lapointe, L. A. Lapointe, Armand Lalonde, A. E. Lalonde,

Mendoza Langlois, Arthur Laramée, Noé Leclair, Alphonse Leclair, A. J. Laurence, Octave Lemay, Geo. C. Leroux, O. Limoges, Jos. Lorange, A. Malo, Damase Masson, Antoine Marchand, J. L. H. Marcell, A. Mercure, D. Mercure, Jos. Moquin, J. A. Morin, L. J. D. Papineau, Geo. Paré, A. Parent, D. Pariseau, Louis Perron, I. C., T. Préfontaine, Alex. Prud'homme, Alphonse Racine, A. Racine, fils, L. J. Rivet, S. Robitaille, Emile Rolland, Valéry Ruffier, T. Sénécal, N. Simoneau, L. J. A. Survever, F. St-Germain, J. L. Soucy, S. D. Vallières, Dalbé Viau, W. A. Wayland, L. A. Wilson et le secrétaire.

Lecture est donnée des procès-verbaux des séances des 22 décembre, 12 et 19 janvier dernier, lesquels sont adoptés.

Rapport des scrutateurs.—Lecture est donnée du rapport du résultat des élections pour la position de Président, et les charges de membres du Conseil de cette Chambre, comportant le résultat suivant:

Pour la Présidence:—M. Ovila S. Perrault.

Pour les charges de Conseillers:—MM. N. Beaudry, Arthur Berthiaume, W. U. Boivin, Alph. N. Brodeur, Emilien Daoust, A. P. Frigon, J. O. Gareau, Alph. A. Granger, Ludger Gravel, A. H. Hardy, Lt. Col. A. E. Labelle, Mendoza Langlois, J. R. Laurendeau, A. S. Lavallée, J. T. Marchand, C. E. Martin, J. P. Mullarkey, Alex. Prud'homme, Alphonse Renaud, Ls. Joseph Tarte.

Sur motion de M. Joseph Contant, secondée par M. Guillaume Boivin, ce rapport est, par le président, déclaré adopté ainsi qu'un vote de remerciements à l'adresse des scrutateurs: MM. Paul J. Leduc, George Paré et Emile Rolland, pour la manière habile et dévouée avec laquelle ils ont bien voulu s'acquitter gratuitement pendant toute une longue journée de travail, de leurs fonctions de scrutateurs.

Recue des travaux de la Chambre par le président sortant de charge.—M. Isaïe Préfontaine communique ensuite, suivant le désir des règlements de la Chambre, un rapport général des questions étudiées et traitées pendant son terme d'office au cours de l'année qui a suivi son élection au poste de Président et ensuite sa réélection. Il signale d'abord le couronnement du mouvement de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, et les études faites en concours avec les Chambres-sœurs dans les séances du congrès tenu au siège même de cette Chambre les 16 et 17 avril dernier, et attribue au prestige et mérite de la Chambre l'avantage et l'honneur d'avoir été choisi comme Président de cette Fédération.

Il conclut en invitant son successeur, M. Ovila S. Perrault à prendre possession du fauteuil présidentiel.

Discours programme de M. Perrault.—Ce dernier se rendant à cette invitation aux applaudissements de l'assemblée, commence par remercier avec effusion les membres de la Chambre du témoignage flatteur de leur

confiance exprimée par leurs bienveillants suffrages. Il rend un hommage d'admiration au zèle des anciens officiers et conseillers, spécialement à la brillante phalange de ses prédécesseurs en office, et entre autres, à celui qui avait présidé aux destinées de la Chambre pendant ces deux dernières années. Il compte sur l'appui de l'expérience et de l'esprit de progrès de son prédécesseur, qui lui permettront sans doute de rendre de nouveaux services au commerce et au pays comme Président de l'École des Hautes Etudes Commerciales et Président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.

Le nouveau Président énumère ensuite sommairement les grandes questions d'actualité les plus vitales pour le commerce, en matière de transport, de législation, sauf à en préciser une orientation plus spéciale, après qu'il aura eu le loisir de rencontrer d'une manière plus intime ses collègues du nouveau Conseil qu'on vient de lui associer comme collaborateurs à la mission de veiller à la protection des intérêts des classes commerciales.

Il termine en exprimant l'espoir de voir la Chambre continuer à marcher à pas de géants, à l'exemple du Conseil sortant de charge et de son prédécesseur, et il compte sur l'appui généreux et puissant des journaux de notre ville et du pays, pour faire connaître, et par là même apprécier les travaux des conseillers de cette Chambre.

MM. Joseph Contant et C. H. Catelli félicitent tour à tour les deux orateurs de la manière intéressante avec laquelle ils ont communiqué respectivement un tableau des résultats obtenus et un aperçu des horizons des routes à mesurer, et sur motion de ces messieurs, la Chambre décide que copie des remarques du Président sortant de charge et du Président nouvellement élu soient publiées au journal de cette Chambre.

Sur proposition de M. Armand Lalonde, secondée par M. Valéry Ruffier, un vote de remerciements est adressé aux officiers et aux conseillers sortant de charge pour tout le dévouement qu'ils ont mis au service de cette Chambre dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Première réunion du nouveau Conseil.—Le président, M. O. S. Perrault annonce à ses collègues du Conseil qu'ils sont invités à se réunir le mercredi suivant, 16 février courant, à l'heure habituelle, 3.30 heures, pour entre autres objets, procéder au choix des membres appelés à servir dans les différentes commissions permanentes de la Chambre au cours de la nouvelle année.

Le barrage du St-Laurent.—M. C. H. Catelli, fait un rapport sommaire du mandat qu'on lui avait confié de représenter les vues de la Chambre devant la Commission Internationale des voies d'eau limitrophes, section canadienne, au cours de la séance tenue à Toronto, le 8 février courant à propos des requêtes présentées par deux puissantes compagnies, l'une américaine et l'autre canadienne

pour obtenir l'autorisation de construire aux rapides du Long Sault, un barrage de 45 pieds pour y développer un pouvoir d'énergie électrique au chiffre de 600,000 chevaux-vapeur du côté américain et 100,000, du côté canadien. Il croit devoir déclarer que l'un des membres de la Commission, en réponse à des questions posées par les représentants des grands corps commerciaux du pays, présents en cette circonstance, a reconnu qu'il était en possession de plans détaillés, mais que ces plans étaient de nature privée.

M. Catelli se propose de donner à une prochaine séance, un plus ample rapport de la nature de ces projets, et de la discussion à laquelle ils ont donné lieu.

Le Président de la Chambre remercie M. Catelli, de l'avoir si bien représentée dans cette circonstance importante.

Nécrologie.—MM. Joseph Tassé et Cléophas Giguère. Sur motion de M. A. H. Hardy, des résolutions de condoléances sont adoptées à l'occasion du décès de ces membres estimés de notre Chambre, et il est décidé que copie de cette résolution soit transmise aux familles respectives des regrettés défunts et aux journaux.

Feu Sir Geo. A. Drummond. Sur motion de l'hon. Alph. Desjardins, une autre résolution est adoptée à l'occasion du décès du distingué Président de la Banque de Montréal et rend un hommage de respectueuse admiration aux qualités de l'éminent financier et du généreux ami des arts et de nos institutions de bienfaisance qu'avait été le sénateur Drummond.

Admission de nouveaux membres.—Cette Chambre, après suspension préalable de tous règlements préalables d'affichage et sur présentation spéciale du Conseil sortant de charge les diverses personnes dont les noms sont donnés à une autre page de ce bulletin.

Sur motion de M. Joseph Fortier, la Chambre ajourne l'assemblée annuelle au 16 février courant, pour procéder à la nomination des douze personnes que la loi constitutive des Chambres de Commerce autorise de choisir pour constituer le Conseil d'arbitrage de la Chambre (voir Statuts Révisés du Canada de 1906, ch. 124, sections 30 à 33). Après avoir, ainsi que MM. les vice-présidents, Fred. C. Larivière et Armand Chaput, prêté le serment d'office requis par la loi et nos règlements, l'assemblée générale s'est continuée le 16 février, à 3.30 heures p. m., avec le concours des personnes mentionnées dans le rapport de la séance du Conseil tenue ensuite le même jour.

Sur proposition de M. Georges Gonthier, trésorier, secondée par M. Guillaume Boivin, la Chambre a décidé à l'unanimité de nommer comme membres de son Conseil d'arbitrage, M. le Président de la Chambre, MM. les Vice-Présidents et nos neuf anciens présidents, savoir: MM. Ovilas Stanislas Perrault, Fred. C. Larivière, Armand Chaput, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Hon. Alph.

Desjardins, L. E. Geoffrion, D. Masson, H. A. A. Brault, C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine.

BARRAGE DU SAINT-LAURENT.

Rapport de M. C. H. Catelli à la séance du 16 février.

La Chambre de Commerce, à sa réunion du 12 janvier dernier, a approuvé le rapport du comité des Transports (l'arrêté s'opposant au barrage du Saint-Laurent, au Long Sault).

Votre serviteur a été délégué à Toronto pour appuyer ce rapport.

La séance de la Commission Internationale des voies d'eau limitrophes devait siéger à 10.30 hrs A. M., le 8 février courant, mais elle a été ajournée à 2 hrs P. M., puis ensuite ajournée de nouveau à 3 hrs P. M., à cause du retard des commissaires américains.

Pour favoriser le projet, on avait amené une délégation de Cornwall, Prescott, Brockville, et autres villages limitrophes au nombre de cent. Les opposants étaient le gouvernement d'Ontario, représenté par l'hon. M. Beck; le Board of Trade de Montréal en grand nombre assisté de Mre Eugène Lafleur, C. R.; la Fédération des Armateurs représentée par M. Allan, assisté de Mre F. Meredith, C. R.; l'Association de la Dominion Marine, assistée de M. King, C. R.; la Cie Richelieu & Ontario, par son gérant, M. Smith, et M. R. C. Smith, C. R.; la Calvin Rafting Co., par M. Calvin; et la Chambre de Commerce du district de Montréal, par votre serviteur.

À l'ouverture de la séance, M. McCarthy, C. R., exposa d'abord les projets de la compagnie, puis l'ingénieur en montra les plans et fournit certaines explications.

Mre Lafleur a alors proposé à la compagnie de s'ajourner jusqu'à ce que le gérant de cette compagnie ait fourni un plan en détail, vu qu'en l'absence de tels plans, aucun ingénieur ne pouvait donner une opinion sur le mérite des projets soumis. Le président de la Commission s'y opposa, annonçant que la Commission possédait les détails, mais qu'ils étaient de nature privée. Vous voyez ici la difficulté de notre position; nous étions appelés à donner notre avis sur un plan qui n'était pas détaillé et par conséquent, incomplet. Malgré le protêt de MM. Lafleur, Smith et King, du gouvernement d'Ontario, on a continué à entendre les personnes favorables au projet. À 6.30 hrs, on a ajourné au lendemain, mercredi, mais je regrette de vous dire qu'étant obligé de revenir, je me suis borné simplement à filer notre protêt avec promesse par le Secrétaire de le porter à la connaissance de la Commission.

Ce projet, Messieurs, est de ces combinaisons que notre gouvernement ne devrait pas même mettre à l'étude. Nous avons déjà amplement assez de pouvoirs qui ne sont pas utilisés et qui n'attendent que le capital pour être exploités. Mon opinion est que ce que la compagnie demande par son

acte d'incorporation n'explique pas le vrai but qu'elle a en vue, autrement pourquoi ne produit-elle pas un plan complet et définitif?

Danger pour la Navigation. — Si on change le cours du Saint-Laurent par un barrage et un canal, qui pourra nous dire les dommages causés à la navigation, car cette immense quantité d'eau retenue pourrait très bien changer son cours et rendre la navigation impossible. Soyons vigilants, protégeons notre grande voie fluviale. On parle de creuser la roue du chenal et les canaux à 24 pieds, alors il faudra exproprier cette compagnie et Dieu seul sait les millions de réclamations qui en résulteraient.

Danger d'inondation. — Le Canada, par ses changements atmosphériques, rend toute prévision humaine nulle sur le parcours d'un fleuve. Ce barrage changera le niveau du Saint-Laurent sur un parcours de 60 milles de Cornwall à Prescott. Figurez-vous une digue de 45 pieds retenant une nappe d'eau sur un parcours de 60 milles. Supposons qu'une accumulation de glace vienne tout-à-coup heurter la digue et la renverser, qui pourrait même imaginer les désastres qui en résulteraient?

Loin de nous l'idée de vouloir arrêter les développements du Canada, au contraire, nous avons fait des sacrifices énormes pour améliorer nos routes fluviales, nous sommes encore prêts à faire toutes les dépenses nécessaires pour développer nos facilités de transport, mais de grâce, gardons notre héritage naturel, notre grand et majestueux Saint-Laurent pour les besoins de navigation.

Unissons-nous aux divers corps commerciaux du pays, usons de tous les arguments, de toutes les ressources que nous donne notre droit de conservation, demandons à notre gouvernement fédéral de refuser à cette compagnie le droit de nous enlever ces richesses dont la nature nous a si généreusement gratifiés.

Convaincu de nos droits, j'espère que la sagesse de nos gouvernements prévaudra, et nous laisserons à nos enfants, cet héritage pour la plus grande gloire du Canada.

PETIT COURRIER.

Un correspondant de Buffalo, N.-Y., désirerait avoir quelques informations concernant le coût et le pouvoir des "Brise-glaces" employés au Canada.

Un correspondant d'Anvers, Belgique, offre ses services comme intermédiaire entre les maisons de commerce du Canada et les importateurs et exportateurs de Belgique.

Un correspondant de Winnipeg désirerait entrer en relations d'affaires avec quelques manufacturiers de verre de notre ville.

Un correspondant de la "British Chamber of Commerce, de Paris", 17, Bl. de la Madeleine, désirerait entrer en re-

lations d'affaires avec certains entrepreneurs de notre ville, spécialement pour ce qui a trait au pavage des rues.

On désirerait également connaître les principaux importateurs du Canada.

Un autre correspondant de Paris désirerait retenir les services d'un agent qui s'occuperait de faire reproduire par les journaux illustrés de notre ville, les derniers modèles parisiens pour chapeaux et pour robes.

Une maison de Kobe, Japon, "La Foreign Straw & Chip Braid Merchants", communique à notre Chambre une liste de leurs membres et exprime le désir de faire des échanges avec les importateurs de notre ville.

Une maison d'Anvers, Belgique, offre ses services comme agent pour les maisons canadiennes intéressées dans l'importation et l'exportation avec la Belgique.

Le "Commercial Intelligence Bureau", de Londres, Angleterre, éditeur de la revue "Trade Openings", dévoué à l'extension du commerce interimpérial, offre l'usage gratuit de ses colonnes à tous détails de soumissions pour entreprises publiques ou privées.

Pour plus amples détails, s'adresser au bureau de la Chambre.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 10 FEVRIER 1910.

M. Chamberland, Aurèle N. T., courtier d'ass. Equitable de New-York, 112, St-Jacques; présenté par M. Geo. Gonthier.

M. Dubé, Alex., Gérant "The Williams Mfg. Co.", St-Henri; présenté par M. Geo. Gonthier.

M. Laframboise, C. A., agent de manufactures, 207, St-Jacques; présenté par M. Geo. Gonthier.

M. Mignault, J. Aimé, employé civil, 9, St-Jacques; présenté par M. Geo. Gonthier.

M. Surveyer, Arthur, ing. civil, 103, Edifice de la Banque des Cantons de l'Est; présenté par M. L. J. A. Surveyer.

M. Aubuchon, Eugène, bijoutier, St-Laurent; présenté par M. O. S. Perrault.

M. Bégin, J. A., bois et asbestos, Windsor Mills; par M. J. R. Duckett.

M. Duckett, A. M., acheteur, maison H. Morgan, Ltée; par M. J. R. Duckett.

M. Filiatrault, J., marchand, 429, St-Laurent; par M. W. U. Boivin.

M. Gagnon, Timothée, manufacturier, 597, Ste-Catherine Est; par M. W. U. Boivin.

M. Gordon, Jas. R., marchand, 316, St-Jacques; par M. J. R. Duckett.

M. Giroux, Lucien, notaire, 43, St-Gabriel; par M. H. R. N. Viau.